



Changement de statut etudiant a vie prive et familiale

Par **robin11**, le **15/10/2014** à **19:06**

je suis comorien arrivé a Mayotte a l'age de 5 ans avec ma mère, et j'ai suivi toute ma scolarité a Mayotte jusqu'à obtention de mon BEP et bac pro compta. DU coup j'ai décidé de venir continuer Mes étude en France, j'avais un titre de séjour "étudiant" maintenant je souhaite un changement de statue "vie privé et familiale". es-que c'est possible vu que Mayotte devenu département d'outre mer? es que la carte de résident délivré a Mayotte est valable en France?

je peux demander une carte vie Privé et familiale entant arrivé a Mayotte avant l'age de 13 ANS?

.....